



Les enseignants de la région de l'Ouest menacent d'organiser un mouvement d'humeur pour contester cette décision du délégué régional de l'éducation de base de la région qui dans un communiqué du 11 septembre dernier interdisait l'usage du téléphone portable aux heures de cours.

Le quotidien Mutations dans son édition du 24 septembre 2018 rapporte que les enseignants de la région de l'Ouest concernée par cette décision entendent organiser dans les tous prochains jours un mouvement d'humeur afin de contester cette décision du délégué qui selon eux, tend plutôt à les infantiliser.

«Nous ne comprenons pas pourquoi on peut nous interdire d'utiliser nos téléphones. Nous savons que nous sommes toujours disciplinés quand on reçoit un coup de fil», a déclaré M. Kamdem enseignant dans les colonnes de notre confrère.

Selon Léopold Ymga, délégué régional de l'éducation de base pour l'Ouest, l'utilisation du téléphone portable aux heures de cours est de plus en plus récurrente et constitue un frein à la pratique de la profession d'enseignante.

Cette mesure vise donc à réduire les perturbations occasionnées par l'utilisation de cet outil aux heures de cours.